

TARIFS

de reproductions de documents détenus par les services du Département

Pour l'ensemble des services départementaux :

PHOTOCOPIE sur place, noir et blanc

Format A4	0,15 €
Format A3	0,30 €

PHOTOCOPIE par correspondance, noir et blanc

Forfait (1 à 12 photocopies A4 et 1 à 7 photocopies A3)	2,00 €
Au-delà du seuil maximum :	
-- A4 (à partir de la 13 ^e).....	0,15 €
-- A3 (à partir de la 8 ^e).....	0,30 €

Modes de reproduction réservés aux documents conservés par le service des Archives départementales :

Le lecteur peut obtenir une photocopie de certains documents originaux.

Cependant sont exclues les pièces en mauvais état, les documents reliés, les parchemins scellés ou non, les gravures et dessins, les calques et pelures, les actes agrafés et tous ceux dépassant le format A3.

Il peut également se procurer des tirages des fonds déjà microfilmés ou numérisés.

Les actes exclus de la photocopie peuvent être photographiés gratuitement par le chercheur lui-même sur autorisation ou numérisés par nos soins (avec délai), après acceptation du président de salle.

TIRAGES à partir d'un microfilm

Format A4	0,50 €
-----------------	--------

IMAGES numériques

- Prise de vue numérique par les Archives.....	2,00 €
- Frais techniques de mise à disposition : transfert clé USB, CD Rom ou plateforme de téléchargement (forfait par tranche de 1 à 20 images)	1,00 €
- Supplément pour fourniture de CDRom.....	2,00 €
- Documents en ligne sur le site internet.....	à télécharger sur le site par l'utilisateur

TIRAGE d'images numériques (N&B, couleurs)

Format A4	0,50 €
Format A3	1,00 €

Tous les tarifs s'entendent à l'unité (sauf indication contraire) et sans les frais de port.

Pour tout règlement par chèque, un montant minimum de perception est fixé à 3€ en raison des frais de gestion engendrés par ce type de règlement.